

# Règlement pour la traversée de l'Ardèche 2019



Le comité départemental de l'Ardèche de la FFCT organise le 14 15 et 16 Juin 2019, une rando raid VTT : LA GTA

## 1 Le Programme

La GTA est une randonnée à VTT qui se déroule sur 3 jours durant les 14 15 et 16 juin 2019

**Vendredi 14 juin 2019** : Départ entre 8h00 et 8h30 de Saint Agrève

**Dimanche 16 juin 2019** : Arrivée aux Vans vers 14 :00, puis retour organisé sur Saint Agrève par les moyens de transports mis en place par l'organisateur.

## 2 Mise garde

La GTA est une rando raid vtt sans compétition : aucun classement ne sera établi. Elle n'en demeure pas moins une épreuve physique qui exige **une bonne condition et une bonne préparation**.

Et n'oubliez pas en Ardèche méridionale, **les chemins sont très caillouteux !**

Avant de vous inscrire, posez-vous les questions suivantes :

- avez-vous réellement pris la mesure de la difficulté de cette rando raid ?
- avez-vous la condition physique nécessaire pour faire et terminer la GTA sans vous mettre en difficulté ?

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours, notamment en cas d'intempérie.

## 4 Inscriptions

La GTA est ouverte à tous, licenciés FFCT, à condition **d'avoir au moins 16ans**.

Les mineurs doivent justifier d'une autorisation parentale et être accompagnés d'un adulte.

**La GTA est accessible au VTT à Assistance Électrique (VAE)**

Les inscriptions se réalisent au travers différents supports listés dans le site internet dédié. Les inscriptions seront closes dès la capacité d'hébergement atteinte et sans préavis.

Réservation sur l'adresse suivante : <https://jnougue.wixsite.com/traversee-ardeche>

- Modes de paiement disponible ; par **chèque**, dans ce cas, validation définitive de l'inscription uniquement à réception du règlement. Les inscriptions sont validées par ordre chronologique et l'arrêt des inscriptions se fera automatiquement et sans préavis lorsque les limites fixées seront atteintes.

## 5 Equipement nécessaire pendant la Randonnée

Le **port du casque rigide** répondant aux normes CE pour la pratique du vélo est obligatoire et doit être attaché sur l'intégralité du parcours.

Les participants doivent rouler en autonomie totale. C'est à dire avec un VTT en bon état, avec un nécessaire de réparation minimum (chambres à air, pompe, rustines, dérive chaîne, maillon rapide, clés Allen ...), une trousse à pharmacie de première urgence et un téléphone portable.

Le point culminant du parcours est à plus de 1700 m d'altitude où les orages sont possibles, emportez un vêtement chaud et un vêtement de pluie.

## 6 Règlement pendant la Randonnée

Pour leur sécurité, les participants devront se conformer aux consignes données par les bénévoles présents sur le terrain.

Le parcours coupe ou emprunte des chemins et des portions de routes ouvertes à la circulation. Les participants sont tenus de respecter le code de la route et les consignes données par les membres de l'organisation.

Les participants seront responsables en cas d'accident pour non-respect du code de la route.

Les participants doivent respecter les autres usagers (randonneurs, coureurs...) des sentiers et chemins et maîtriser leur vitesse.

En cas d'accident, prévenir les secours et les organisateurs aux numéros délivrés sur la fiche remise au départ.

**Tout abandon doit être signalé à l'organisation** en l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.

Chaque participant déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du VTT et n'emprunter l'itinéraire proposé que sous son entière responsabilité et appréciation.

La rando est ouverte à toute personne en bonne santé, en vous inscrivant, vous attestez de votre état de santé.

Les participants doivent minimiser leur impact sur l'espace naturel en ayant une attitude qui s'inscrit dans une logique de développement durable.

Ainsi vous vous engagez à :

Respecter et préserver les milieux naturels.

Conserver et ramasser vos déchets.

Eviter de gaspiller l'eau et la nourriture.

Rester sur les parcours balisés.

## 8 Conditions d'annulation

Les demandes d'annulation seront prises en considération uniquement par email selon les modalités suivantes :

- **Avant le 14 mai 2019** : remboursement intégral sur présentation d'un certificat médical.

- **Après le 14 mai 2019** : aucun remboursement ne sera effectué.

## 9 Droit à l'image :

Tout participant qui prend part à la *GTA*, autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation à l'événement pour une durée indéfinie.

**Comité départemental de  
cyclotourisme de l'Ardèche**

[cyclo@codep07.com](mailto:cyclo@codep07.com)

[www.codep07.com](http://www.codep07.com)

FaceBook : *Lyclo Ardèche Codep*

